

## BOULEVARD PACHECO

18/06/2010



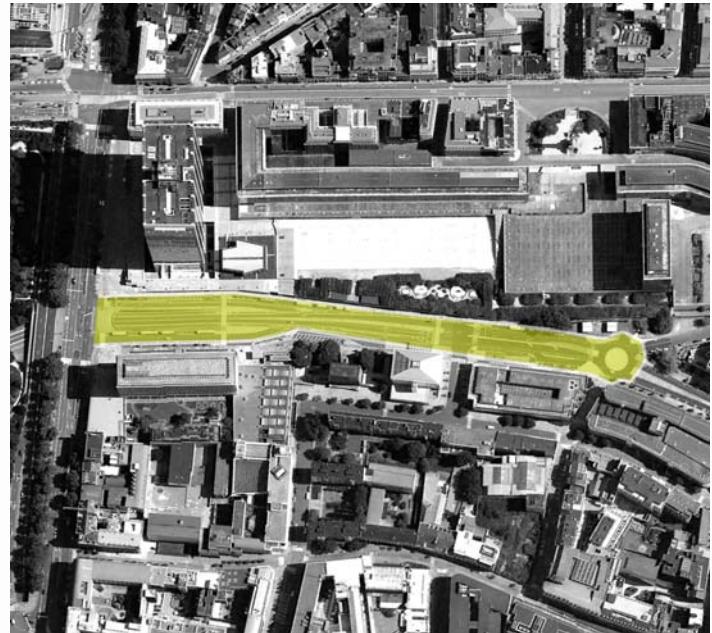
VILLE DE BRUXELLES – RBC



?



?



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

RBC / Ville de Bruxelles

Propriétaire foncier :

Bruxelles-Ville

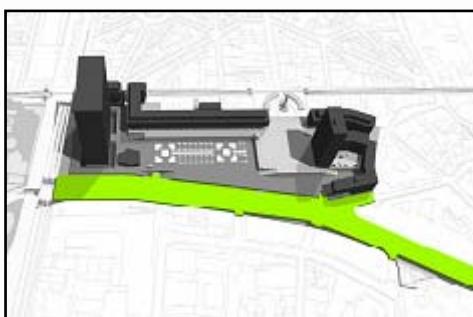
Autorité délivrante :

Fonctionnaire Délégué

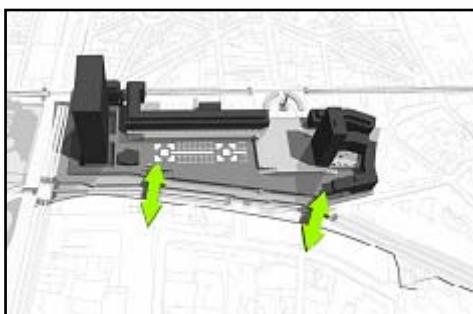
Source de financement :

Maître d'œuvre :

## DESCRIPTIF

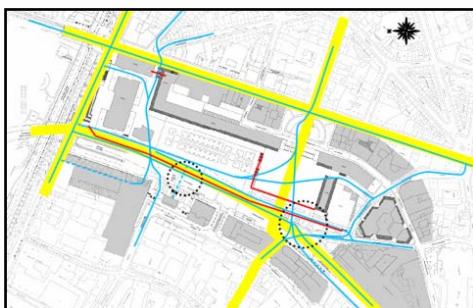


Pour le SD « Botanique », le réaménagement des boulevards Pacheco et Berlaimont est souhaité « en faveur d'un meilleur partage de l'espace public : réduction de la voirie de à 2\*1 bande large intégrant pistes cyclables de part et d'autre, stationnement latéral et élargissements des trottoirs avec plantations ».



Il y a lieu également le long du boulevard Pacheco, de « privilégier deux liaisons transversales piétonnes entre les deux rives : une à l'endroit de la Halte Congrès, dans l'axe de la rue de la Blanchisserie, une autre à l'endroit du carrefour Banque/Pacheco/Berlaimont ».

Tant le projet de PPAS « Pacheco » que le Master Plan des promoteurs reprennent des options d'intervention similaires.



Le projet de PPAS « Pacheco » prévoit « des connexions là où des noeuds de trajectoires se forment. C'est ainsi que deux accès au site sont déterminés :

- un accès au niveau de l'actuel rond-point afin d'aboutir directement au niveau de l'Esplanade ou du jardin et de permettre aux usagers de se diriger vers la place du Congrès.
- un second accès est-ouest peut s'avérer utile de l'autre côté du site (en face de la gare), pour permettre l'accès au jardin Pechère. Il existe actuellement un passage souterrain à maintenir mais qui doit être complété d'un passage sécurisé en surface ».



Dans le cadre du Master Plan des promoteurs, « la circulation motorisée sur le Boulevard Pacheco [...] est séparée selon les niveaux de vitesse. La circulation locale plus lente est ainsi isolée des voies menant directement vers et provenant du centre. Ces séparations se font par des parterres verdurisés. Des passages réservés aux cyclistes font leur apparition. La façade existante du socle est reculée, élargissant le trottoir et laissant place à de vastes espaces extérieurs animés par les façades et la verdure intégrée. Par des ouvertures précises et généreuses dans cette même façade, l'ancien espace de la Cité s'ouvre aux piétons et l'interconnection entre les deux rives est rétablie »

A noter : présence d'itinéraires cyclables régionaux (ICR) sur cette voirie communale.



A COORDONNER AVEC LES PROJETS SUIVANTS : développements Cité administrative de l'Etat, couverture trémie Victoria Regina, mise à niveau carrefour Botanique – Saint-Lazare, réaménagement Boulevard Jardin Botanique, Boulevard Berlaimont

## PLANNING



Travaux déjà réalisés :

- asphaltage refait, largeur du boulevard réduite, parkings autocars aménagés
- installations provisoires (rond-point en béton, bornes en plastique) : réalisés sans permis, à l'essai pour une durée de 2 ans – la Ville devrait introduire un permis en vue de régulariser ces installations provisoires

Compte tenu du projet présenté par les promoteurs et des objectifs de mise à niveau du carrefour Saint-Lazare/Botanique/Pacheco, de nouvelles modifications au profil du boulevard devraient être apportées.

Pas de précision spécifique quant au timing.

## BUDGET



?



## COUVERTURE AVENUE VICTORIA REGINA

18/06/2010



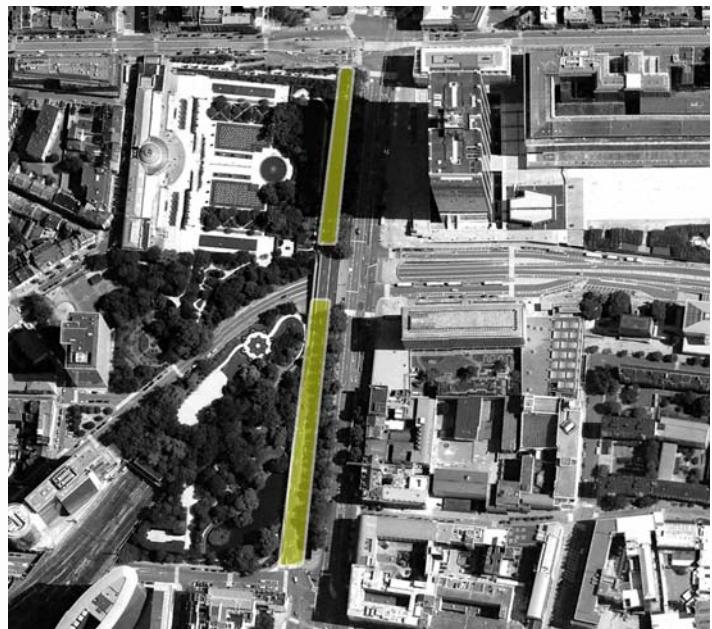
R.B.C.



Etude faisabilité: 250.000,00 €



?



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

RBC – Beliris (étude faisabilité)

Propriétaire foncier :

RBC

Autorité délivrante :

Fonctionnaire Délégué

Source de financement :

Maître d'œuvre :

## DESCRIPTIF



Couverture de l'Avenue Victoria Regina.

Ainsi que précisé dans le cadre du SD, cette « option répond à la nécessité de réduire les nuisances acoustiques engendrées par le trafic automobile de la petite ceinture. Elle permet également d'accroître l'emprise du Jardin Botanique ».

Dans le cadre d'une étude de requalification du Jardin Botanique effectuée par la Fondation Roi Baudouin en 1997, la couverture de l'Avenue Victoria Regina avait déjà été envisagée, de même que la fermeture du Boulevard Saint-Lazare (piste aujourd'hui abandonnée) et de la création d'un grand escalier, depuis la cité administrative, vers le Jardin Botanique. Ce projet de couverture n'avait à l'époque pas pu être menée à bien.

Compte tenu de la nécessité d'isoler le Jardin Botanique du bruit de la petite ceinture, la possibilité de couvrir la trémie est à nouveau envisagée dans le cadre du projet de rénovation du Jardin Botanique financé par Beliris. L'étude de faisabilité, confiée dans un premier temps à Bruxelles Mobilité, devra à présent être menée par Beliris.



A COORDONNER AVEC LES PROJETS SUIVANTS : mise à niveau carrefour Botanique – Saint-Lazare, réaménagement des boulevards Jardin Botanique, Saint-Lazare, Pacheco et Berlaimont, rénovation Jardin Botanique

## PLANNING



Etude de faisabilité à mener (par Beliris).

Avant de reprendre les études de faisabilité de la couverture de la trémie, Beliris souhaite être certain que la Région réalise effectivement les travaux ultérieurement.

La Région bruxelloise devra dès lors se prononcer sur la question de l'opportunité de réaliser ce projet à court/moyen ou à plus long terme.

## BUDGET



- Etude de faisabilité : budget Beliris de 250.000,00 € (avenant n° 10 – ligne 2.8)
- Estimations coût travaux : de 25 à 100.000.000,00 €

Financement : inconnu à l'heure actuelle (Beliris ou Région)



# CARREFOUR PACHECO / BOTANIQUE

18/06/2010



R.B.C.



?



Pas programmé



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

REGION DE BRUXELLES - CAPITALE

Propriétaire foncier :

REGION DE BRUXELLES - CAPITALE

Autorité délivrante :

Région de Bruxelles - Capitale

Source de financement :

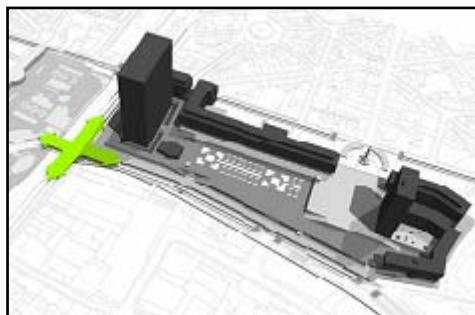
Fonds publics

Maître d'œuvre :

## DESCRIPTIF



Création d'un carrefour à niveau Botanique/Pacheco/Saint-Lazare.



Ciblée par le SD, ce projet « suppose la disparition du tunnel Pacheco, la surélévation partielle du boulevard Saint-Lazare, l'abaissement du niveau de l'Avenue Victoria Regina ».



A COORDONNER AVEC LES PROJETS SUIVANTS : couverture Avenue Victoria Regina, réaménagement des boulevards Jardin Botanique, Saint-Lazare, Pacheco

## PLANNING



Dépendra de la décision d'opportunité que prendra la Région à propos du projet de couverture de l'Avenue Victoria Regina

## BUDGET



Estimation SD :

Mise à niveau du carrefour Pacheco et couverture de l'Avenue Victoria Regina : 25.000.000,00 €

(ce chiffre résultait d'une actualisation des montants mis en évidence dans le cadre de l'étude réalisée pour la Fondation Roi Baudouin par Verdeyen & Moenaert et devra être réactualisé)

# BOULEVARD BOTANIQUE



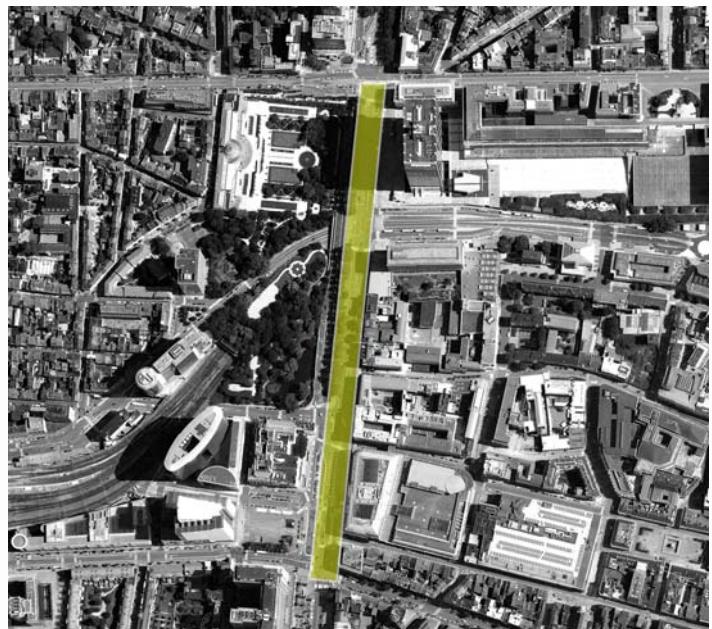
R.B.C.



2.500.000,00 €



pas programmé



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Propriétaire foncier :

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Autorité délivrante :

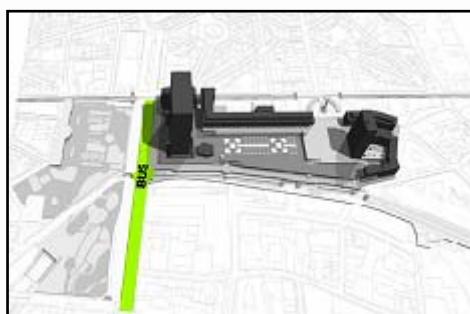
Région de Bruxelles - Capitale

Source de financement :

Fonds publics

Maître d'œuvre :

## DESCRIPTIF



Le SD préconise le « réaménagement du boulevard Botanique tenant compte de la nouvelle configuration du carrefour Botanique/Pacheco/Saint-Lazare, de l'intégration d'un site propre bus double sens entre la Porte de Schaerbeek et la place Rogier, et de l'ICR n° 10 ».

Le site propre proposé se situerait à gauche du boulevard en montant afin de le déconnecter des points de friction (les tourne-à-gauche depuis la Place Rogier). Les auteurs du SD et l'auteur de projet du réaménagement de la Place Rogier (XDGA) ont fait en sorte que ces deux réaménagements soient compatibles.

En cas de création d'un site propre tram entre la Gare Centrale et la Place Rogier, la STIB indique cependant que le site propre devrait se situer plutôt en berme centrale (cela reste à définir en fonction du nombre d'arrêts éventuels).



A COORDONNER AVEC LES PROJETS SUIVANTS : mise à niveau carrefour Botanique/Saint-Lazare/Pacheco

## PLANNING



Un site propre mont pourrait être réalisé à brève échéance sous une forme provisoire (peinture au sol), dans l'attente d'une définition plus fine du projet.

## BUDGET



Estimation SD : environ 2.500.000,00 €



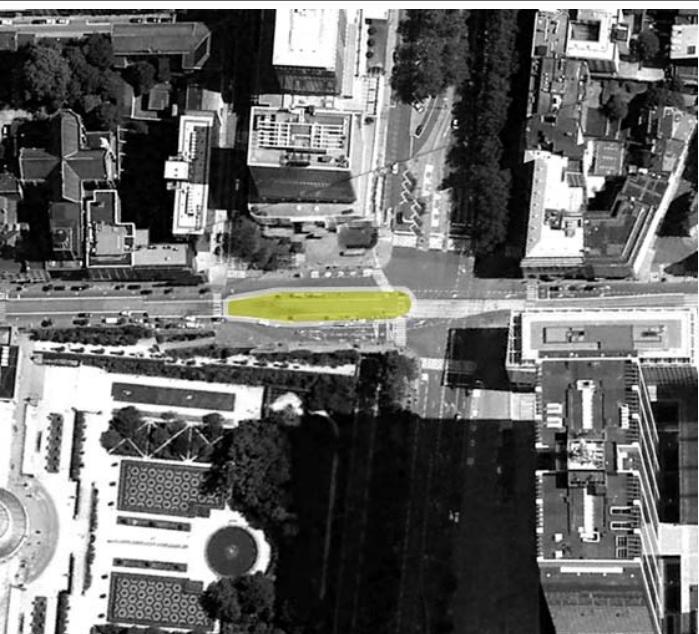
# PORTE DE SCHAERBEEK



**BRUXELLES MOBILITE**



En cours – fin prévue : 2012



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

Bruxelles Mobilité – A.E.D. (D.I.T.P.)

Propriétaire foncier :

Région de Bruxelles-Capitale

Autorité délivrante :

Région

Source de financement :

Fonds publics

Maître d'œuvre :

Jaspers – Eyers & Partners

## DESCRIPTIF



Aménagement en surface de la station « Botanique » : rénovation des accès métro, quais tram.

La demande de PU vise « principalement :

- le réaménagement de la sortie de la station de métro « Jardin Botanique », côté « Tour P&V »
- la création d'une sortie de métro du côté Jardin Botanique : « Botanique Rue Royale »
- l'installation d'un ascenseur facilitant l'accès de la station aux personnes à mobilité réduite
- le réaménagement des quais de transports publics en surface,
- et le réaménagement du carrefour constituant la Porte de Schaerbeek ».



Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une campagne de modernisation des stations de métro en RBC, ainsi que dans le prolongement du réaménagement de la sortie de la station de métro « Jardin Botanique », côté « Tour des Finances » et « Centre administratif ».

La hauteur des quais tram sera portée à 30 cm, ce qui facilitera la montée à bord pour les PMR.



Pas de galerie commerçante envisagée à l'heure actuelle.

#### PLANNING



- PU 19.287 délivré par la Région en juin 2009.
- Travaux en cours.
- Début des travaux pour les arrêts de tram : 2011

#### BUDGET





# STATION METRO BOTANIQUE



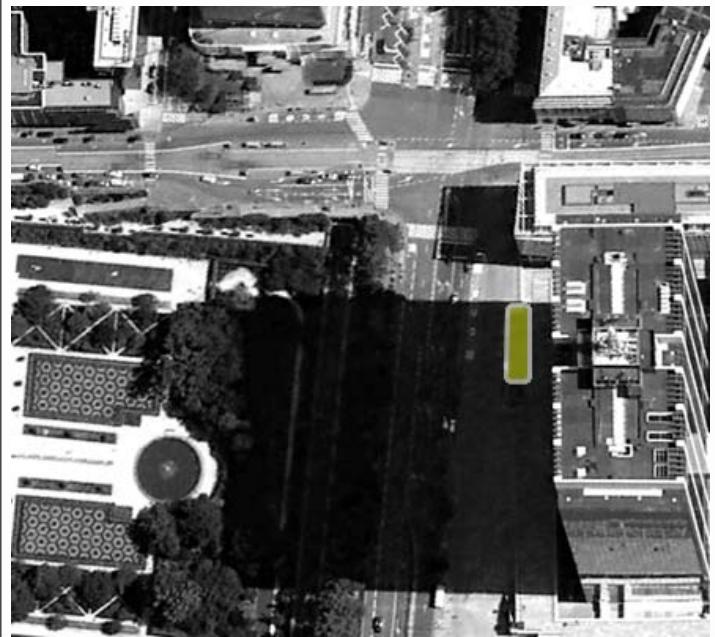
BRUXELLES MOBILITE



?



Fin chantier en 2010-2011



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

BRUXELLES MOBILITE – A.E.D. (D.I.T.P.)

Propriétaire foncier :

REGION DE BRUXELLES – CAPITALE

Autorité délivrante :

Région de Bruxelles - Capitale

Source de financement :

Maître d'œuvre :

Jaspers – Eyers & Partners

## DESCRIPTIF



Réaménagement de la sortie de la station de métro « Jardin Botanique » côté « Tour des Finances » et « Cité administrative ».

PLANNING



PU délivré par le Fonctionnaire Délégué en date du 31/01/2008 (04/PFD/184107).

Chantier en cours.

BUDGET





# ACCESSIBILITE DU SITE



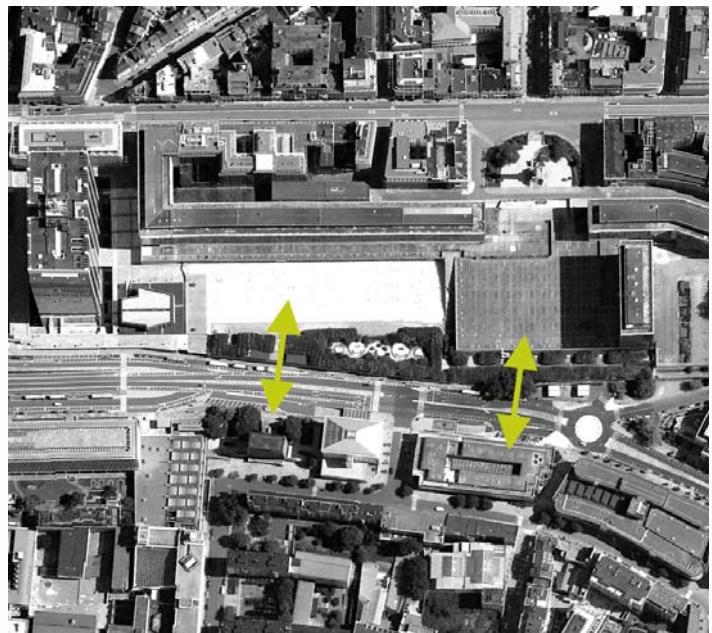
RAC INVESTMENT CORP



?



?



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

RAC INVESTMENT CORP

Propriétaire foncier :

RAC INVESTMENT CORP

Autorité délivrante :

Ville de Bruxelles

Source de financement :

Investissements privés

Maître d'œuvre :

Jaspers – Eyers & Partners / Studio Arne Quinze (SAQ) / Archi 2000

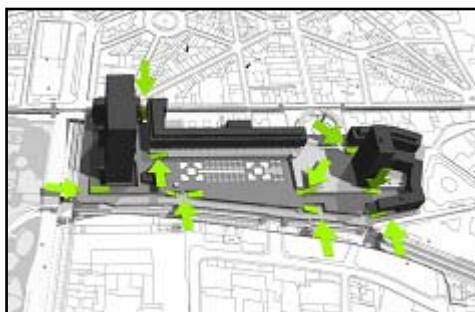
## DESCRIPTIF



Amélioration de l'accessibilité générale du site et de ses traversées piétonnes.

Le SD ciblait plusieurs points d'attention :

- la « création de nouveaux escaliers permettant le franchissement par étape depuis le boulevard Pacheco vers le niveau de la place du Congrès : 1 escalier au droit de la Halte du Congrès, un escalier au droit de la rue « Gaston Lagaffe ». 2 nouveaux escaliers aux extrémités de l'Esplanade. Ces nouveaux dispositifs s'intègrent dans une trame respectueuse du système organisationnel d'origine de la Cité »

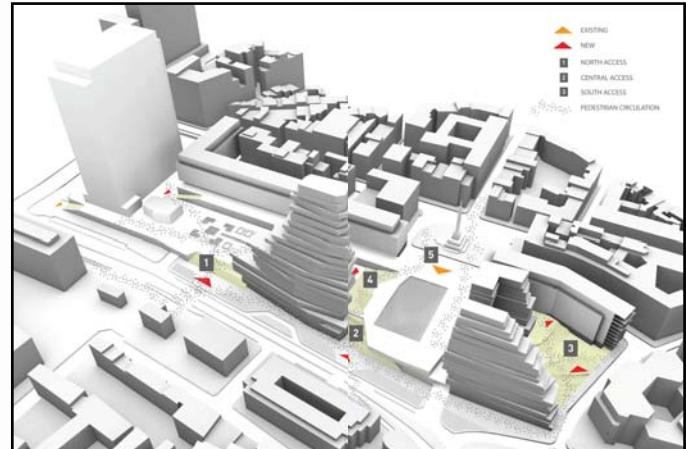


- la « création d'une circulation verticale couverte (le « Puit de Lumière ») permettant la distribution des parkings A et ainsi que la jonction entre le niveau Pacheco et le niveau Esplanade. Ce nouveau noyau de distribution complètera ainsi les dispositifs verticaux extérieurs de franchissement des niveaux ».

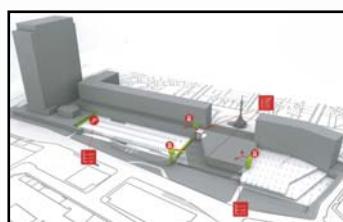
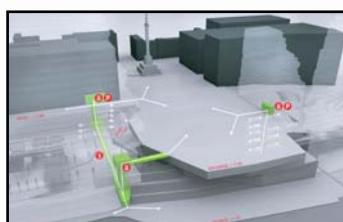
Ce projet de circulation verticale couverte a également été intégré dans la fiche relative aux parkings.

Le projet de PPAS « Pacheco » prévoirait lui 3 accès à l'Esplanade depuis le boulevard Pacheco, 1 accès « Nord » et 2 accès de part et d'autre de l'Esplanade (les commerces se situeraient de part et d'autre de ces zones de connexion).

Le Master Plan des promoteurs prévoit deux accès monumentaux (escaliers) à l'Esplanade le long du boulevard Pacheco, ainsi qu'un troisième accès au Sud du site, côté rue Montagne de l'Oratoire.



D'autres accès verticaux sont par ailleurs prévus au sein des parkings et nouvelles constructions à implanter.



A COORDONNER AVEC LES PROJETS SUIVANTS : parkings, Esplanade, Jardin Pechère, îlots mixtes G et J, façade Pacheco

**P L A N N I N G**



En attente des demandes de permis relatives au réaménagement global du site.

**B U D G E T**



?

# ESPLANADE



RAC INVESTMENT CORP



?



?



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

RAC INVESTMENT CORP

Propriétaire foncier :

RAC INVESTMENT CORP

Autorité délivrante :

Ville de Bruxelles

Source de financement :

Investissements privés

Maître d'œuvre :

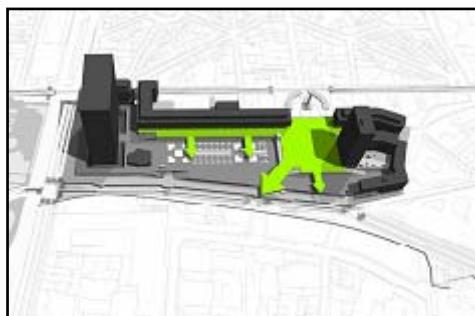
Jaspers – Eyers & Partners / Studio Arne Quinze (SAQ) /

Archi 2000

## DESCRIPTIF



Valorisation de l'espace public de l'Esplanade.



Le SD préconise la « valorisation de l'Esplanade comme espace public d'observation du panorama de Bruxelles », relevant le fait que « l'Esplanade est inscrite dans la séquence des panoramas de la rue Royale (place Poelaert, place Royale, rue Baron Horta, rue Montagne du Parc, Porte de Schaerbeek). La volonté est ici de maintenir cette qualité principale de cet espace. Par rapport à la situation actuelle, des aménagements complémentaires pourraient être réalisés favorisant l'usage de ce lieu ».

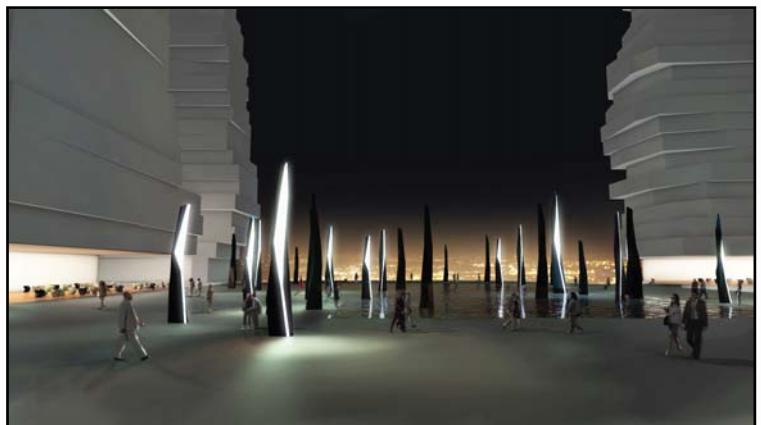
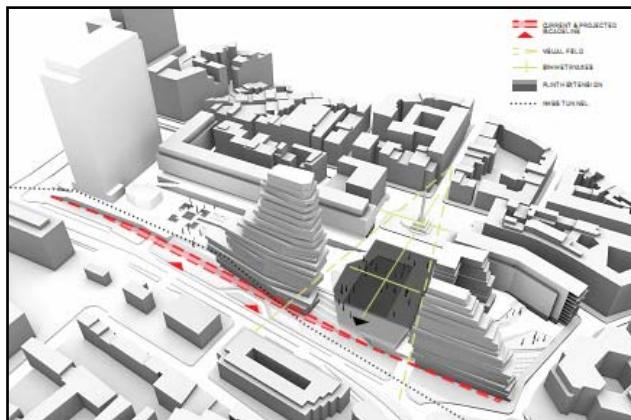
Le projet de PPAS « Pacheco » préciserait, à propos de l'Esplanade, que « cette zone d'espace public a un caractère polyvalent », disposant que ses limites actuelles devraient être respectées et que les « vues sur la ville en direction de la basilique de Koekelberg et sur le jardin géométrique » doivent être « préservées et mises en valeur ».

L'aménagement de l'Esplanade est vu comme principalement minéral, la composition de l'espace devant « présenter un dégagement important permettant d'assurer l'organisation d'activités culturelles et récréatives ».

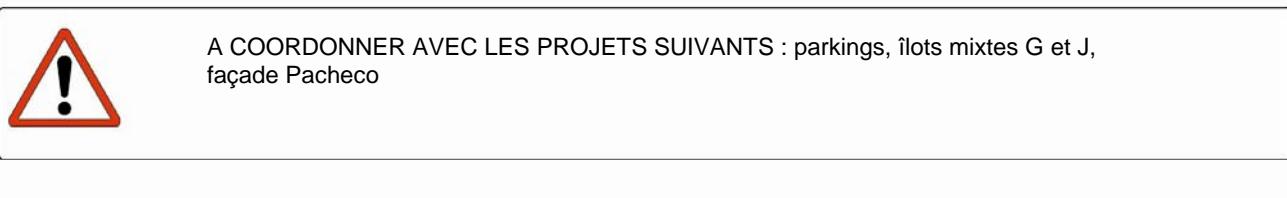
Le Master Plan des promoteurs précise lui ceci à propos de l'Esplanade :

« Par sa position centrale sur le site, l'Esplanade devient sous sa nouvelle forme une destination urbaine et touristique majeure pour Bruxelles. La vue panoramique qu'elle offre est préservée et même renforcée par le dessin et l'implantation des nouveaux volumes. Une série de liaisons physiques et programmatiques font de l'Esplanade le cœur » du projet, « une place publique à part entière, un lieu de rencontre et de rassemblement. En continuité avec le Mont Oratoire, en liaison avec le jardin Pechère, cette place est animée par un paysage de sculptures de grande hauteur. Mises en valeur par l'ajout d'une fine pellicule d'eau au sol, ces sculptures créent l'événement et apportent une nouvelle dimension à cette espace unique dans la ville de Bruxelles ».

Une extension du socle de l'Esplanade est par ailleurs envisagée côté boulevard Pacheco.



Certains habitants verraient quant à eux d'un bon œil la réalisation, sur l'Esplanade, d'un programme lié à la présence des institutions européennes à Bruxelles (Esplanade de l'Europe, sculptures faisant référence aux pays membres de l'Union Européenne, etc.).



En attente des demandes de permis relatives au réaménagement global du site.



?

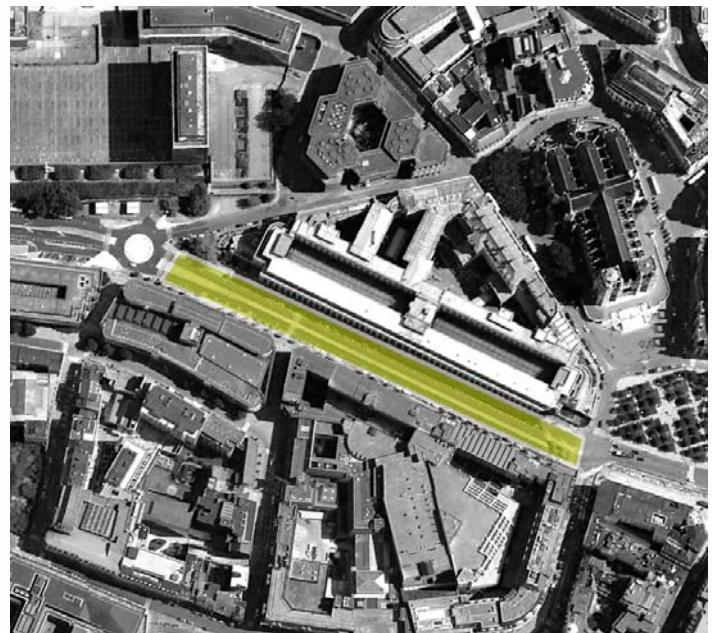


## BOULEVARD DE BERLAIMONT

18/06/2010



Ville de Bruxelles



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

VILLE DE BRUXELLES

Propriétaire foncier :

VILLE DE BRUXELLES

Autorité délivrante :

Région de Bruxelles - Capitale

Source de financement :

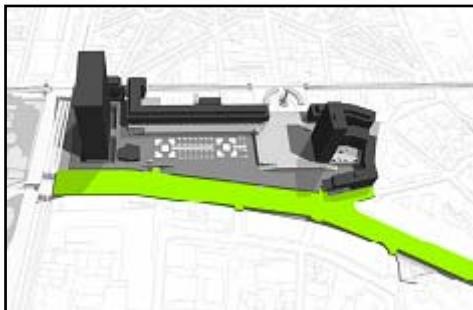
Fonds publics

Maître d'œuvre :

## DESCRIPTIF



Réaménagement du boulevard Berlaimont.



Le SD préconise le réaménagement des boulevards Pacheco et Berlaimont « en faveur d'un meilleur partage de l'espace public : réduction de la voirie de à 2\*1 bande large intégrant pistes cyclables de part et d'autre, stationnement latéral et élargissements des trottoirs avec plantations ».



A COORDONNER AVEC LES PROJETS SUIVANTS : Boulevard Pacheco, Boulevard de l'Impératrice

## PLANNING



Le réaménagement du boulevard Berlaimont est en grande partie réalisé (réduction des bandes de circulation, asphaltage, bandes cyclables, etc.).

Toutefois, une fiche demeure ouverte en ce qui concerne le boulevard afin de tenir compte d'aménagements ultérieurs rendus nécessaires par d'autres projets (site propre tram depuis la Gare Centrale en direction de la Place Rogier, plantations, etc.).

## BUDGET



?



## PLACE DE LOUVAIN – VOIRIES SUD CAE

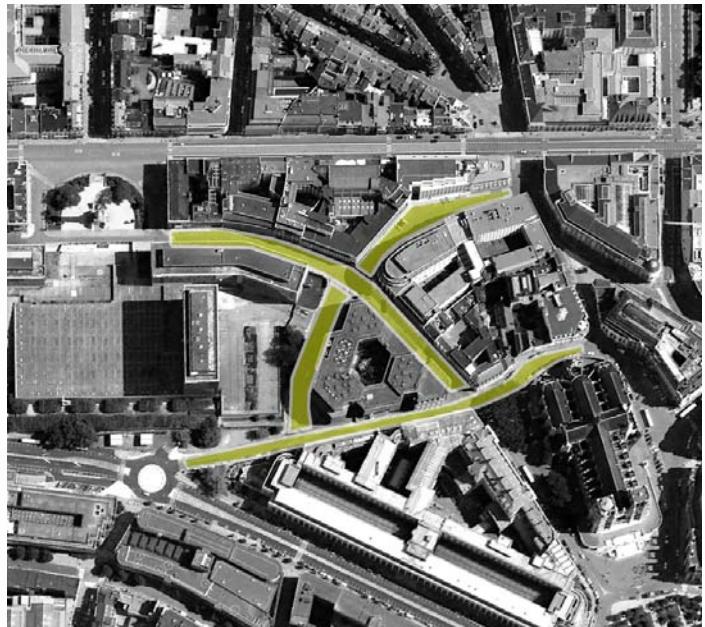
18/06/2010



Ville de Bruxelles



Courant 2011



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

Ville de Bruxelles

Propriétaire foncier :

Ville de Bruxelles

Autorité délivrante :

Région

Source de financement :

Fonds publics

Maître d'œuvre :

## DESCRIPTIF



Réaménagement des rues de la Banque, de Ligne, Montagne de l'Oratoire, ainsi que de la Place de Louvain.

## PLANNING



- Travaux d'impétrants à réaliser avant de lancer les phases de rénovation des voiries.
- Dossier de demande de PU en cours d'élaboration
- Introduction du dossier de demande avant fin 2010
- Adjudication – avant-projet
- Début des travaux courant 2011

## BUDGET



?

# BOULEVARD SAINT LAZARE



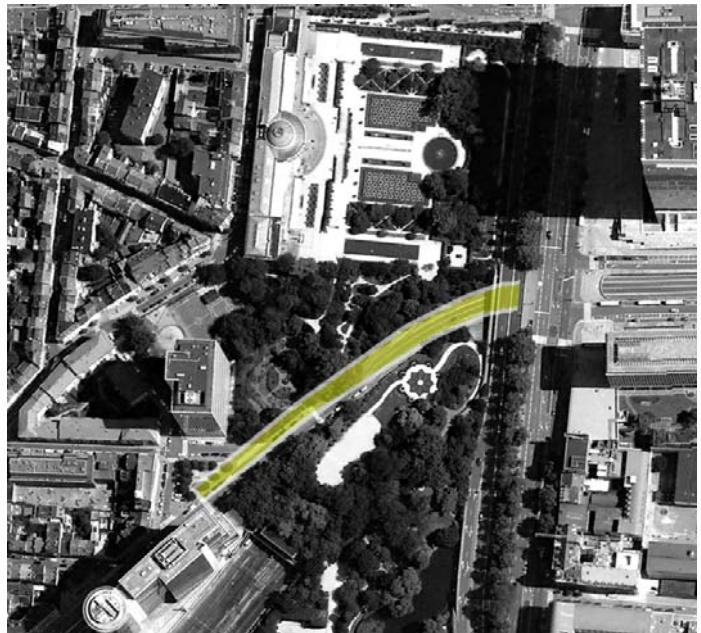
Ville de Bruxelles



810.000,00 € + ...



Introduction PU avant fin 2010



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

BELIRIS

Propriétaire foncier :

REGION DE BRUXELLES – CAPITALE

Autorité délivrante :

Région de Bruxelles - Capitale

Source de financement :

Fonds publics (Beliris)

Maître d'œuvre :

BOA-ARTER (Johan Van Dessel) – Landscapedesign V&amp;M

## DESCRIPTIF



Réaménagement du boulevard Saint-Lazare.

Le SD prévoit notamment la mise à niveau du carrefour Botanique/Saint-Lazare/Pacheco, ce qui implique, notamment, « la surélévation partielle du boulevard Saint-Lazare ».

Par ailleurs, dans le cadre d'un programme plus vaste de requalification du Jardin Botanique et de ses abords (réaménagement du Square Victoria Regina - Contrat de Quartier « Méridien », construction d'un bâtiment pour les jardiniers de Bruxelles Environnement, etc.) le profil du Boulevard Saint-Lazare sera réaménagé (réduction de la largeur du boulevard, traversées piétonnes refaites, etc.).

L'ensemble est financé dans le cadre de Beliris (budget total de 1.670.000,00 € pour le bâtiment et les espaces publics).



A COORDONNER AVEC LES PROJETS SUIVANTS : réaménagement du Jardin Botanique, du Square Victoria Regina, création du bâtiment des jardiniers



## PLANNING



- L'avant – projet doit être approuvé par le comité d'accompagnement. Dès que la tranche 1 aura été approuvée, le dossier de demande de permis pourra être introduit par Beliris
  - ⇒ OBJECTIF : introduire la demande de permis avant fin 2010
- Pas de précisions pour le projet de surélévation partielle du boulevard Saint-Lazare en vue de la mise à niveau du carrefour Botanique/Saint-Lazare/Pacheco, ciblée par le SD

## BUDGET



- Fonds publics : Budgets *BELIRIS* (avenant n° 10 – ligne 4.1 « Contrats de quartier » et ligne 5.7 « Jardin Botanique »)
- Budget total (bâtiment + espaces publics) : 1.670.000,00 €
- Budget espaces publics : 810.000,00 €
- Surélévation partielle du boulevard : estimations à réaliser



# TRAM PACHECO



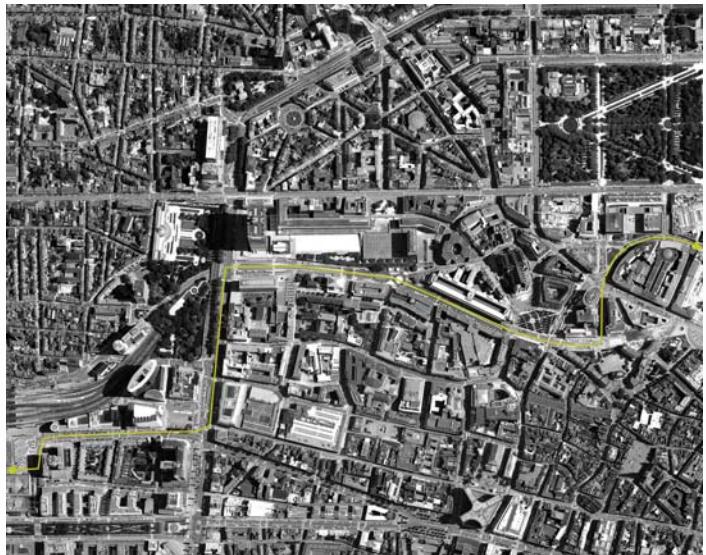
STIB



20.000.000,00 € / km



2014-2019 ?



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

BRUXELLES MOBILITE / STIB

Propriétaire foncier :

Autorité délivrante :

Source de financement :

Maître d'œuvre :

Région de Bruxelles – Capitale

Fonds publics

## DESCRIPTIF



Création d'une liaison tram entre la Gare Centrale et la Place Rogier.

La STIB porte deux projets tram d'importance situés qu'il peut être pertinent de relier :

- d'une part, la prolongation de la ligne 94 en provenance de l'Avenue Louise vers la Gare Centrale, avec création d'un terminus à ce niveau, et déviation des lignes 92 et 94 depuis Schaerbeek vers la Gare Centrale (PU déposé en principe avant fin 2010)
- d'autre part, la création d'un nouvel axe fort en provenance de Tour & Taxis et en direction de la Gare du Nord. Le terminus souhaité par la STIB se situerait Place Rogier, en lien avec le métro de Petite Ceinture.

Compte tenu de la volonté de renforcer les liaisons entre la Gare du Nord et le centre-ville, et de l'intérêt qu'il y a à améliorer la desserte de la Halte Congrès, future gare RER, la liaison de ces deux lignes de tram, distantes de moins de 2 km pourrait être étudiée prochainement (une demande a été effectuée en ce sens par la STIB dans le cadre des discussions relatives au plan IRIS II).



A COORDONNER AVEC LES PROJETS SUIVANTS : mise à niveau carrefour Botanique/Saint-Lazare/Pacheco, réaménagement boulevard Botanique, réaménagement boulevard Pacheco

## PLANNING



Compte tenu des budgets déjà alloués pour les autres projets de développement du réseau STIB, ce projet de liaison ferrée passant par le boulevard Pacheco est difficilement envisageable avant la conclusion du prochain plan pluriannuel 2014-2019.

Etudes à mener par ailleurs (tracé exact, nombre d'arrêts, etc.)

## BUDGET



20.000.000,00 € au km

## BD IMPERATRICE / CARREFOUR DE L'EUROPE

23.06.2010



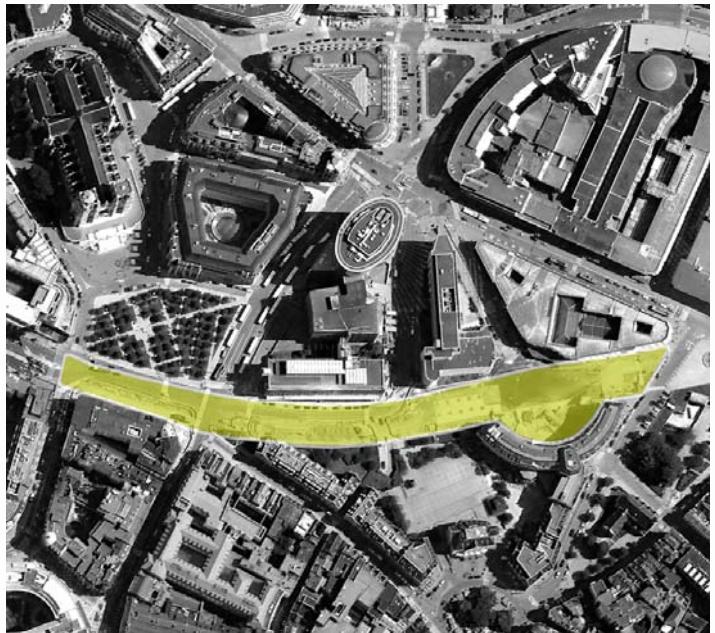
BELIRIS



6.550.000,00 €



07/2010 + plantations 11/2010



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

BELIRIS

Propriétaire foncier :

VILLE DE BRUXELLES

Autorité délivrante :

Région de Bruxelles – Capitale

Source de financement :

Fonds publics (Beliris)

Maître d'œuvre :

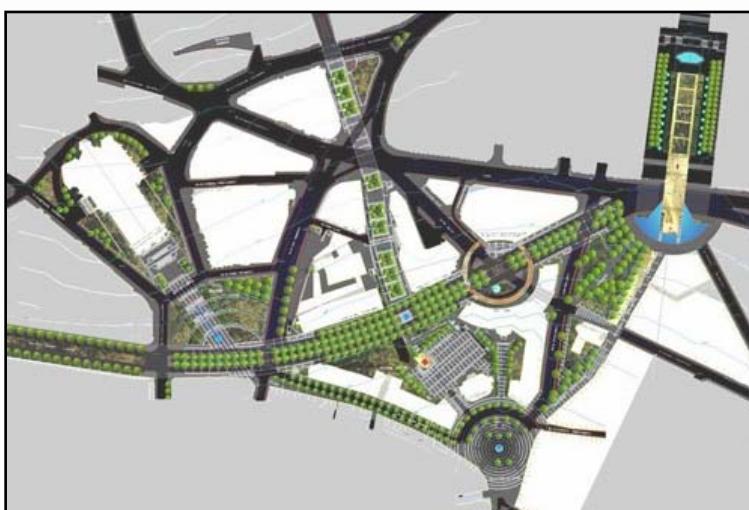
SAREA ALAIN SARFATI Architecture – Agora –  
BGROUP Infra

## DESCRIPTIF



Projet de réaménagement du Carrefour de l'Europe et du boulevard de l'Impératrice.

Ce projet de réaménagement s'inscrit dans le cadre du « concours Impératrice » lancé par la Ville de Bruxelles en 1997, remporté par Alain Sarfati, et complète les permis d'urbanisme obtenus pour le secteur Madeleine, la Place de l'Albertine, et Jardins de la Cathédrale Sainte-Gudule.

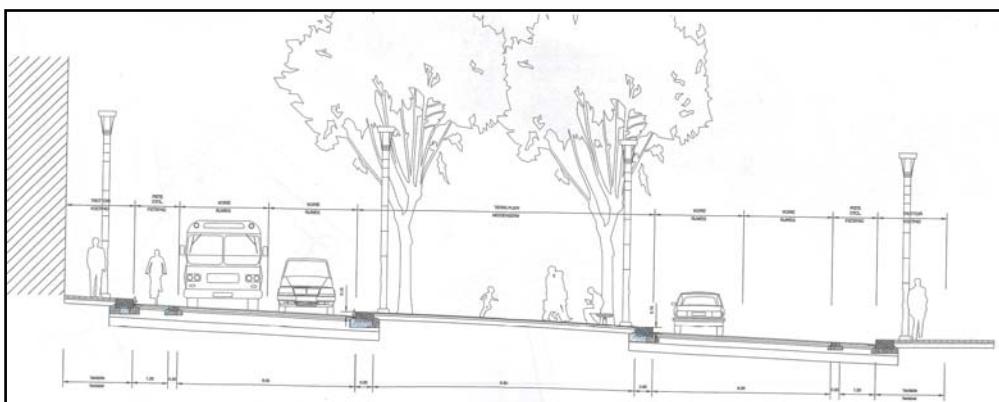


Le projet de réaménagement présenté ici concerne le boulevard de l'Impératrice, en ce compris le Carrefour de l'Europe, dans la section comprise entre la Place de l'Albertine et la rue de la Collégiale.

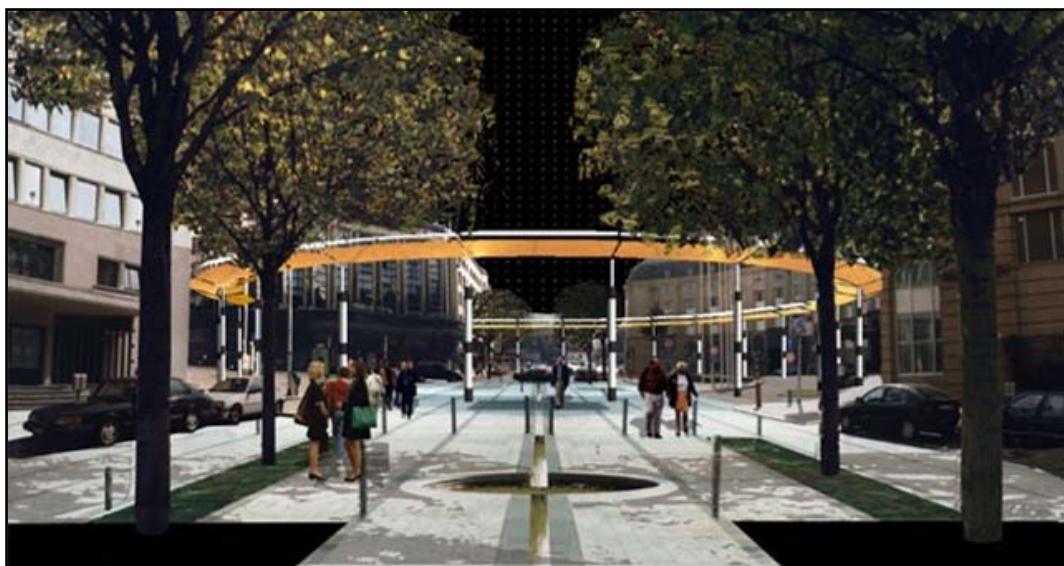


Suite au concours, une étude est lancée afin d'en assurer le réaménagement selon les deux axes suivants :

- remettre en valeur les espaces publics de cette zone
- intégrer les différentes circulations dans cette partie du centre urbain à vocation administrative, mais aussi culturelle et d'habitat, en rapprochant le haut et le bas de la ville et en affirmant la priorité du piéton sur la circulation automobile.



Le Carrefour de l'Europe devient une place piétonne, traversable uniquement par les service d'urgence et les vélos, un dépôt minute pour l'hôtel Le Méridien étant toutefois prévu de ce côté de la place. La pose d'un anneau vient renforcer le caractère de centralité du lieu.



## PLANNING



- premier PU délivré le 13/07/2006
- nouvelle demande de permis introduite le 10/12/2008 en vue d'intégrer le caractère piétonnier du Carrefour de l'Europe
- second PU délivré en 2009
- Fin du chantier prévue pour fin juin – début juillet 2010
- Plantations d'arbres en novembre 2010

## BUDGET



Trois partenaires financiers :

- Beliris : intervention à hauteur d'environ 5.750.000,00 €
- Ville de Bruxelles : intervention à hauteur d'environ 500.000,00 €
- SNCB : intervention à hauteur d'environ 300.000,00 €

Budget total : 6.550.000,00 €





# PLACE ROGIER

23.06.2010



BRUXELLES MOBILITE



40.000.000,00 €



Fin 2011 – début 2012



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



MAITRE D'OUVRAGE :

BRUXELLES MOBILITE – A.E.D.

Propriétaire foncier :

REGION DE BRUXELLES – CAPITALE

Autorité délivrante :

Région de Bruxelles - Capitale

Source de financement :

Fonds publics

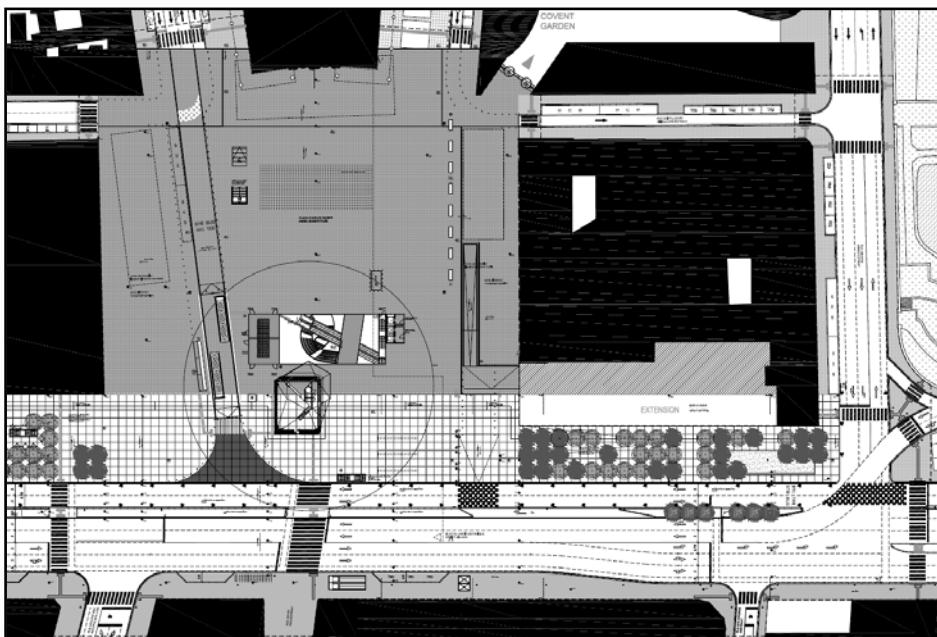
Maître d'œuvre :

XDGA (Xaveer De Geyter Architecten) – NEY – BOYDENS –  
MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTES DPLG – TRITEL NV

## DESCRIPTIF



Réaménagement de l'espace public de la place Rogier.



Extrait du site de Bruxelles Mobilité :

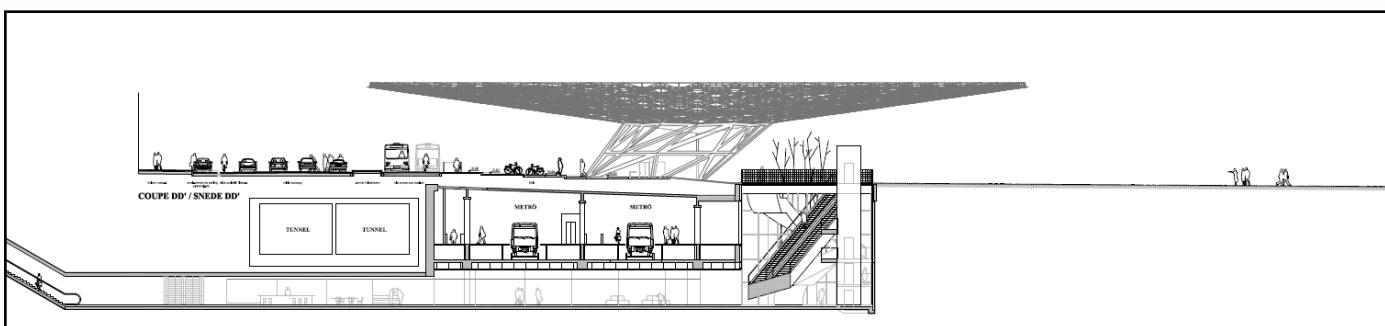
« En 2006, la Région a lancé un appel à projet européen pour l'étude du réaménagement de la Place Rogier et des accès à la station de métro. Le souhait est de revitaliser la place en renforçant le lien entre le quartier Nord et le pentagone et de mieux rencontrer des objectifs esthétiques, environnementaux et de mobilité.

Le projet retenu a cette ambition : la place est dégagée de toute circulation de transit automobile et caractérisée par l'installation d'un auvent (verre, acier) abritant les accès aux étages du sous-sol.

Le plan intègre également le réaménagement de la petite ceinture (de la rue du Marais au boulevard Albert II): il simplifie le tracé des bandes de circulation, crée une large zone piétonne arborée.

Sur la place et sur la petite ceinture, les différentes fonctions de déplacements, seront visibles par le jeu contrasté des matériaux et de couleurs. Les usagers faibles (cyclistes, piétons et personnes à mobilité réduite) ne sont pas oubliés puisqu'une amélioration globale des trottoirs et pistes cyclables est prévue. »

Au niveau des circulations automobiles, le projet de réaménagement a par ailleurs nécessité certains reprofilages de voiries. La rue Gineste (reprofilage des trottoirs, bandes de circulation supplémentaires), ainsi que le boulevard Albert II (modifications au niveau de la berme centrale), absorberont en effet une partie du trafic ne passant plus par la rue du Progrès.



A COORDONNER AVEC LES PROJETS SUIVANTS : rénovation de la station de métro Rogier, création d'un atrium intermodal, réaménagement parkings en sous-sol

#### PLANNING



- PU délivré le 25/07/2008
- Aménagements de surface commenceront une fois que les travaux relatifs aux parkings en sous-sol, à la création d'un atrium intermodal (comprenant des salles de réunion) auront été achevés.
- Phasage : vraisemblablement sur deux années : 2011 et 2012

#### BUDGET



- Budget total estimé à 40.000.000,00 €
- Intervention financière de Beliris : 5.000.000,00 € (avantage n° 10, ligne 1.23)



## PLACE SAINT LAZARE

23.06.2010



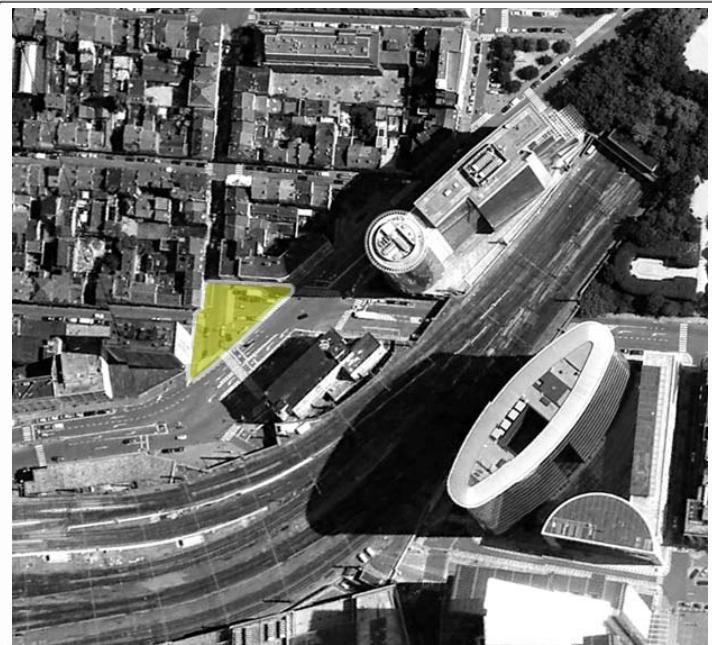
?



?



?



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER

## LES ACTEURS



## MAITRE D'OUVRAGE :

Projet piloté par la Commune de Saint-Josse-ten-Noode dans le cadre du contrat de quartier « Méridien de Bruxelles » et des charges d'urbanisme liées au projet Silver Tower.

## DESCRIPTIF



Réaménagement de l'espace public de la Place Saint-Lazare.

Dans le cadre du contrat de quartier « Méridien de Bruxelles », approuvé par le Gouvernement régional le 14/12/2006, le programme de revitalisation du quartier affichait la volonté de regrouper en un seul projet, les projets « Square Victoria Regina », « Place du Nord » et « angle Linné/Saint-Lazare » afin d'assurer un développement cohérent de l'ensemble de la zone d'espace public visée dont la Place Saint Lazare.

Le projet privé porté par Fortis Real Estate aurait permis d'inclure un projet de réaménagement global de l'espace public à proximité du site.

Ce projet faisant actuellement l'objet d'un recours auprès du Gouvernement contre la décision de refus d'octroi du PU demandé, la définition du réaménagement de la place Saint-Lazare devra être précisée ultérieurement.



A COORDONNER AVEC LES PROJETS SUIVANTS : Silver Tower

P L A N N I N G



En attente de la décision du Gouvernement relative au recours introduit contre la décision de refus d'octroi du permis d'urbanisme demandé pour le projet Silver Tower.

B U D G E T



A définir.



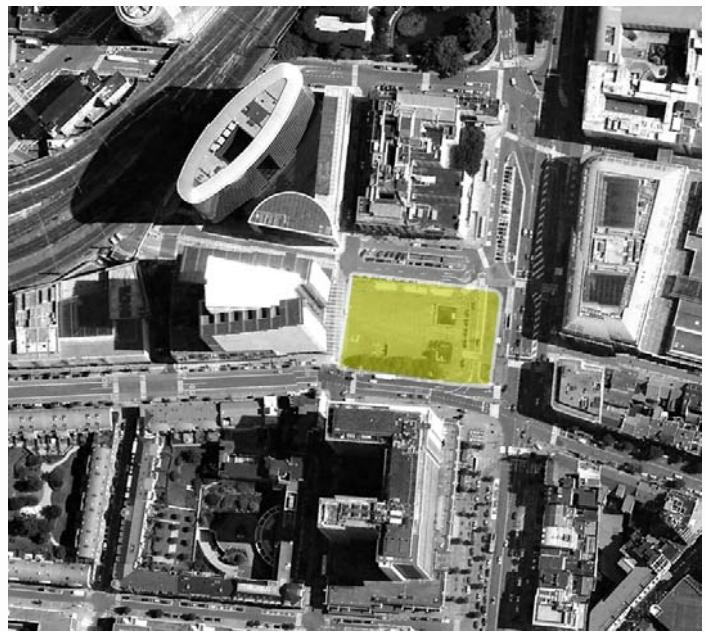
# atrium intermodal place rogier

23.06.2010

 COPROPRIETE PARKING MUSEE /  
BRUXELLES MOBILITE

 Fin espérée : 2011



DEFINITION PROJET

AUTORISATIONS

CHANTIER



## LES ACTEURS



### MAITRE D'OUVRAGE :

COPROPRIETE PARKING MUSEE / BRUXELLES MOBILITE

Propriétaire foncier :  
 Autorité délivrante :  
 Source de financement :  
 Maître d'œuvre :

COPROPRIETE PARKING MUSEE  
 Région de Bruxelles - Capitale  
 Investissements privés / fonds publics

## DESCRIPTIF

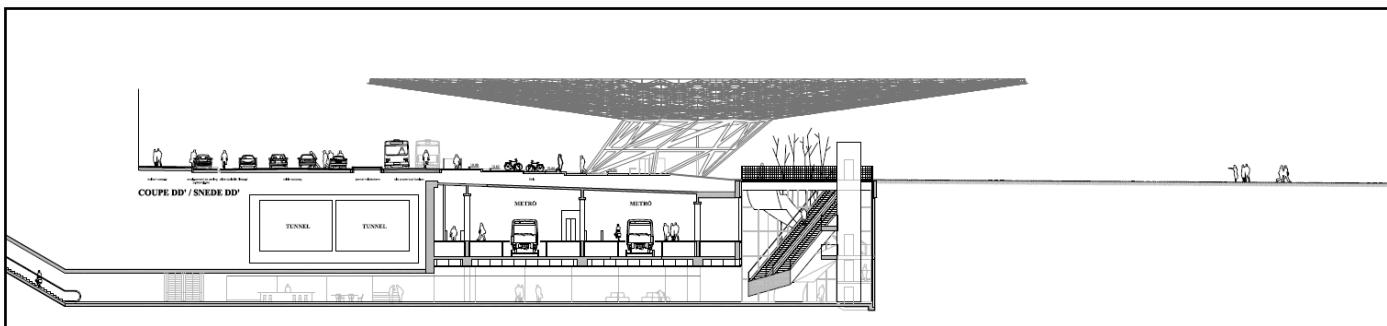


Réaménagement des sous-sols de la Place Rogier.

En marge des travaux de rénovation de la station de métro Rogier (nouveaux accès créés, rénovation des guichets, etc.) entamés par Bruxelles Mobilité en 2006, la copropriété des lieux a décidé de créer un atrium/puit intermodal comprenant l'accès direct au métro, à la salle des guichets, au parking et aux salles de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode.

Le projet tel qu'introduit dans le cadre de la demande de certificat d'urbanisme (délivré en septembre 2006 par la Région) prévoyait le réaménagement en surface de la Place Rogier, ainsi que la création d'une infrastructure souterraine sur plusieurs niveaux comprenant un parking et des salles de congrès en sous-sol.

Il a cependant été demandé de retirer de la demande tout ce qui concerne l'aménagement de surface, lequel a été réétudié par le bureau d'architectes XGDA.



Le projet de rénovation en sous-sol sera réalisé en deux phases :

- une première phase, visant à la rénovation des parkings et la création de l'atrium, portée par le secteur privé
- une deuxième phase, comprenant le parachèvement de l'atrium intermodal et la rénovation complète de la station de métro, portée par les pouvoirs publics (Bruxelles Mobilité)

## P L A N N I N G



- Travaux relatifs aux parkings en sous-sol et à la création de l'atrium intermodal :
  - début en septembre 2009
  - durée chantier estimée à 18 mois
- Travaux relatifs au parachèvement de l'atrium intermodal et rénovation complète de la station de métro : censé commencer avant fin 2010

## B U D G E T



- Rénovation de la station de métro : budget estimé à 7.500.000,00 €
- Coût rénovation parkings et création atrium : ?